



### sommaire

- p.1**  
Où va la Poste ?
- p.2**  
Proposition de loi  
donnant le droit à une  
fin de vie
- p.3**  
l'UNSA devient la 3<sup>ème</sup>  
force syndicale dans  
les TPE
- p.3**  
Protection sociale  
complémentaire des  
agents publics
- p.4**  
Interview  
de Christine RADEAU



## OÙ VA LA POSTE ?

L'UNSA Groupe CDC a saisi le 21 avril 2021 Sophie Errante, Présidente de la Commission de Surveillance et Eric Lombard, Directeur général de la Caisse des dépôts, au sujet d'un projet d'évolution statutaire de la Poste qui serait en cours.

Ce projet aura inéluctablement des impacts stratégiques et des conséquences financières sur le Groupe CDC.

L'UNSA a demandé des précisions sur la réforme envisagée et le calendrier de mise en œuvre associé, la Caisse des Dépôts étant certainement un acteur majeur de cette réforme, en tant qu'actionnaire majoritaire.

L'UNSA a également demandé l'état d'avancement des négociations entre la CDC et l'Etat sur la compensation financière attendue par le Groupe CDC du fait d'un résultat d'exploitation négatif suite à l'effondrement de l'activité courrier.

Au regard des enjeux financiers et de l'impact sur les comptes propres de la Caisse des Dépôts, l'UNSA considère qu'une information régulière et transparente doit être fournie aux représentants syndicaux du CMIC.

Dossier à suivre...



## L'UNSA ACCUEILLE FAVORABLEMENT LA PROPOSITION DE LOI DONNANT LE DROIT À UNE FIN DE VIE LIBRE ET CHOISIE.

Comme mentionné dans sa résolution générale du congrès de Rennes (2019), « L'UNSA soutient toute initiative législative visant à faire respecter la volonté des personnes en fin de vie ou victimes d'aléas de la vie, notamment lorsqu'elle est exprimée dans les directives anticipées ».

L'UNSA demande :

- le développement des soins palliatifs dans tous les départements, avec des personnels en nombre suffisant et formés à cette mission difficile ;
- des campagnes d'informations pour mieux faire connaître le dispositif des directives anticipées ;
- le respect par l'équipe médicale, des volontés exprimées par le malade de ses directives anticipées. »

Au Conseil économique, social et environnemental (CESE), l'UNSA a participé à la commission temporaire « fin de vie », dont est issu un avis « Fin de vie : la France à l'heure des choix ». Cet avis sérieux, constructif et argumenté, mené avec empathie a permis d'appréhender et de mesurer les différentes facettes de cette question. Parmi les préconisations, le CESE appelait à ouvrir le champ des possibles en autorisant les derniers soins, par la voie législative.

Traiter des questions de la fin de vie n'est pas neutre, les débats sont profonds et touchent à l'intime de chacune et chacun. La mort, tout autant que la vie, mérite d'être traitée avec respect et dignité. Elle doit être mieux préparée non seulement sur le plan financier mais également sur le plan personnel, en respectant les aspirations de la personne.

Aussi, l'UNSA est favorable aux évolutions législatives permettant de donner, par la loi, la possibilité pour chacune et chacun de choisir comment elle ou il souhaite clore le chapitre de sa vie.

## L'UNSA DEVIENT LA 3ÈME FORCE SYNDICALE DANS LES TPE AVEC 15,89% DES SUFFRAGES !

Dans un contexte sanitaire et économique compliqué, et après le report du scrutin, l'UNSA marque une progression importante en voix comme en pourcentage et s'installe comme la troisième force syndicale pour les salarié-es des TPE (Très Petites Entreprises).

**L'UNSA se hisse à la troisième place (15,89%)**, devant FO (13,84%), la CFTC (5,90%), Solidaires (4,27%) et la CFE-CGC (3,95%) et juste derrière la CFDT (16,46%). La CGT obtient (26,31%).

L'UNSA bouscule de nouveau la hiérarchie syndicale au niveau national, c'est la seule organisation à progresser en voix malgré une baisse sensible de la



participation. En deux scrutins, l'UNSA aura réussi à multiplier quasiment par 3 son score.

Comme dans de nombreuses entreprises en France, dans l'Administration ou dans le Groupe CDC, ce résultat est le fruit des électrices et électeurs qui ont fait le choix d'un syndicalisme utile, qui propose des solutions et aide au quotidien les salariés et fonctionnaires dans tous les secteurs d'activité !

## PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE DES AGENTS PUBLICS: LA RÉFORME AVANCE, LA CDC DOIT PRENDRE DE L'AVANCE !

Dans le cadre de l'ordonnance du 17 février relative à l'obligation de participation des employeurs publics à des dispositifs de complémentaire santé et prévoyance, un projet de décret prévoit le remboursement forfaitaire de l'État aux agents publics qui ont souscrit à une complémentaire santé, à hauteur de 15€/mois, soit 180 € par an.

**L'UNSA demande à la direction d'engager des négociations rapidement avec effet rétroactif au 1er janvier 2021.**



Monsieur le Directeur des ressources humaines,

Dans le cadre de la réforme relative à la protection sociale complémentaire et suite à l'ordonnance du 17 février, un projet de décret prévoit le remboursement forfaitaire de l'État aux agents publics qui ont souscrit à une complémentaire santé, à hauteur de 15€/mois, soit 180 € par an.

Ce dispositif sera appliqué à partir du 1er janvier 2022. Ce projet représente un réel progrès par rapport à la situation actuelle au sein de l'Établissement public. Cela concerne les fonctionnaires titulaires, stagiaires et les personnels contractuels de droit public ou de droit privé de l'État.

Nous attirons également votre attention sur le fait que ces 15€ ne représentent qu'une faible partie du coût supporté par l'agent sur le volet santé.

C'est pourquoi, l'UNSA vous demande de bien vouloir engager rapidement une négociation sur ce sujet. De plus, au regard des difficultés rencontrées lors de la mise en place de la nouvelle offre, l'UNSA demande une application avec un effet rétroactif au 1er janvier 2021.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à cette demande.

Béhar BENAÏSSA

Secrétaire Générale Adjointe UNSA Groupe CDC



Christine Radeau, secrétaire nationale UNSA.

### Présente-toi en quelques lignes ?

Du digital à l'humain !

Christine Radeau, Secrétaire nationale UNSA depuis 4 mois. J'ai presque 20 ans d'ancienneté à la CDC en qualité de salariée de droit privé, en ayant toujours travaillé dans les Systèmes d'Information (SI).

Quelques années à ICDC pour le compte du Crédit Local de France, puis responsable MOA domaine comptabilité à Dexia : j'ai eu un parcours très riche, « d'informaticienne » à Responsable MOA de service à la DSI Banque des Territoires.

Ce parcours dans le monde du SI ou « digital » comme on dit maintenant a été passionnant, très riche, jonché de projets motivants, de rencontres variées de personnes qualifiées, pointues dans leurs domaines respectifs (Métier, Moa, experts, architectes, informaticiens...).

Etant très active et pour contrebalancer le « numérique », je fais beaucoup de randonnée « sans aucun réseau » ce qui m'a permis également de mettre de la distance sur de nombreuses situations et ainsi conserver un équilibre.

Le monde a changé et évolue très rapidement et nous devons nous adapter en

permanence à grande vitesse et le milieu naturel, montagne ou forêt, est source d'humilité et de bien-être.

### Pourquoi as-tu rejoint l'UNSA après plusieurs années dans les SI ?

Pour toutes les valeurs portées par l'UNSA, syndicat positif, apolitique, autonome, pragmatique, force de propositions et de progrès.

Le confinement a été un facteur déclencheur dans cette prise de décision et ce changement de cap. C'était comme une "évidence" de m'orienter et de m'engager pour encore plus d'égalité et de nouveaux droits, surtout dans le contexte sanitaire où nous sommes tous plongés depuis plus d'un an.

J'ai souhaité réaliser un alignement avec mes convictions et mes envies, pouvoir accompagner des collègues dans des situations difficiles, être à leur écoute avec bienveillance, entendre leurs difficultés et être force de propositions pour eux.

La transformation de l'Etablissement est un enjeu majeur et il faut accompagner les hommes et femmes au cœur de cette stratégie sans laisser personne sur le carreau !

### Tu es arrivée à l'UNSA pendant le confinement, comme certains agents, comment as-tu vécu ton arrivée ?

Comme tout le monde, impossible de faire le traditionnel pot de départ, ni le pot d'arrivée! Malgré cela, je n'ai pas eu de crainte particulière d'arriver en plein confinement ! Accueil très chaleureux, bienveillant et j'ai pu voir quelques collègues "en présentiel" de la team UNSA. Bien accompagnée, j'apprends tous les jours et découvre les différentes modalités du dialogue social.

### Quelles sont tes missions à l'UNSA ?

Les missions au sein du syndicat sont nombreuses et variées ! Je suis membre des instances CSSCT et CLU IDF, et donc contribue à l'amélioration des conditions de travail en IDF. Je m'occupe aussi de prendre en charge des situations individuelles en prenant le temps de l'écoute. Je suis très investie pour défendre les intérêts des personnels dans le projet CAMPUS. J'aime bien également être sur le terrain et je compte me déplacer lorsque la situation le permettra sur les différents sites de l'Etablissement pour aller à la rencontre des personnes. Je concours également à la communication des actions de l'UNSA !

**J'AI SOUHAITÉ  
RÉALISER UN  
ALIGNEMENT  
AVEC MES  
CONVICTIONS**

Bulletin d'information des personnels publics et privés

UNSA Caisse des Dépôts  
56 rue de Lille, 75007 Paris.

Directrice de la publication : Salomé Vaillant

Rédacteur en chef : Jorge Ricardo

Conception : Vincent Arquer

Imprimerie CDC

